



Liminaire CSAL du 02/10/2024

Monsieur le président,

la nomination de Michel Barnier au poste de Premier ministre, issu d'un parti ayant obtenu 5% des suffrages exprimés, démontre s'il y en avait besoin, la dérive autoritaire du Président. Cette situation inédite où le Président en exercice refuse de nommer un Premier ministre issu de la coalition arrivée en tête aux élections législatives est un déni de démocratie. Après avoir joué la montre, un nouveau gouvernement n'a vu le jour qu'avec l'aval du Président à condition de ne pas remettre en cause ses choix politiques, et avec le soutien du RN. Alors que les résultats de cette élection ont bien démontré le rejet par la majorité des suffrages exprimés d'une part de l'extrême droite et d'autre part des politiques menées par Macron, LR et Ensemble occupent la quasi-totalité des postes de ce gouvernement.

Ainsi, ce gouvernement, compte tenu de sa genèse et des personnalités qui le composent, va poursuivre une politique toujours plus austéritaire et offensive contre les travailleurs, et les services publics.

Guillaume Kasbarian, l'ancien ministre du logement, promu ministre de la Fonction publique qui parle de débureaucratisation de la fonction publique, annonce déjà la couleur. La cure d'austérité prévue pour la Fonction publique va encore largement dégrader les conditions de travail des agents, priver l'action publique de moyens et va encore limiter l'accès aux services publics. Pire, il a déjà déclaré vouloir poursuivre la casse du statut de la fonction publique portée par M Guérini.

Dans le même temps, les aides aux entreprises et les cadeaux fiscaux accordé aux plus riches continuent d'atteindre des sommets, et les exonérations fiscales cumulées offertes par la présidence macron atteignent les 60 milliards par an.

En affaiblissant fortement les recettes, Macron et ses gouvernements successifs ont organisé le déficit public et a rendu la situation financière du pays catastrophique, pour justifier l'austérité et les coupes dans les dépenses publiques.

Cette trajectoire va se poursuivre ! Hier, le premier ministre a annoncé ainsi que l'effort budgétaire proviendra aux deux tiers de la réduction des dépenses publiques. Depuis des années, ces réductions impactent les effectifs de notre ministère, et particulièrement celui de la DGFIP, contributrice de la majorité des suppressions d'emploi de fonctionnaire.

L'ambition annoncée de renforcer le contrôle fiscal ne nous dupe pas. L'efficacité du contrôle nécessite des moyens humains et juridiques nouveaux. Sans l'appui des services de gestion, les services du contrôle fiscal ont des difficultés de programmation. Une fois la fraude identifiée, se pose le problème de l'efficacité du recouvrement. C'est donc l'ensemble des services qu'il faut renforcer.

La réforme locale du CF que vous avez initiée a principalement désorganisé les services. Les réponses aux questions sur l'organisation du travail des services restructurées n'ont pas été apportées depuis le passage en force de votre projet lors du CSAL du 11 décembre 2023.

La CGT revendique un changement de politiques économiques et fiscales visant au rétablissement des comptes publics par l'arrêt des cadeaux fiscaux, l'augmentation de la taxation des plus riches et le conditionnement des aides aux entreprises.

La DGFIP subit déjà les coupes budgétaires supplémentaires de 2024, notamment dix millions d'euros d'économies sur la composante agents. Les coups de rabots sur les budgets de fonctionnement ont déjà des conséquences dans les services, où les fournitures et les travaux urgents ont de plus en plus de mal à être financés. Certains équipements ne peuvent plus être remplacés !

Le manque de recrutement et de moyens, les emplois vacants entraînent des situations de plus en plus difficiles pour les agents et les services. C'est notamment le cas d'agents inexpérimentés arrivant dans un service et ne pouvant être correctement formés en vue d'assurer leurs sereinement missions. A la DRFIP, le SIP de Vénissieux est particulièrement confronté à cette problématique. La Direction se doit d'apporter des réponses concrètes et du soutien à l'ensemble des services rencontrant la même situation.

Cette politique de sous effectifs fait craindre aux agents de nouvelles fusions, la disparition de services, et alimente leur mal être.

La dégradation des conditions de travail sous le double coup du flex office et de la nouvelle politique immobilière de l'état ne font que rajouter des difficultés pour les agents.

Par ailleurs, la mise en œuvre mal calibrée de la réforme du contrôle fiscal et de l'expertise a désorganisé les services. Les agents déplorent les retards pris dans le traitement des créances, qui génère inutilement un volume conséquent d'intérêts moratoires dans un contexte budgétaire tendu. La situation est d'autant plus inacceptable pour les agents qui voient leurs moyens et rémunérations réduits à la hauteur d'une inflation persistante.

La CGT revendique une hausse de 25 % du point d'indice et son indexation sur l'inflation, le recrutement de fonctionnaires pour assurer les missions de services publics qui nous sont dévolues et l'amélioration de nos conditions de travail.